



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

Le Journal des

SIÈGES



Juin 2024

Sommaire

Page 2-3 :

- ▶ CSE saison 4 : les Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Page 3-4 :

- ▶ Part variable et revalorisation salariale
- ▶ Les missions de service public de La Poste en question

Page 4 :

- ▶ Brèves

*Permanence sur RDV au Lemnys :
Bureau CI 150 (Bat C) 1^{er} étage
N'hésitez pas à nous contacter !*



Vos contacts CFDT :

- ▶ Olivier SIMONIN
06 30 15 31 82
- ▶ Sophie MERITAN
07 61 07 14 71
- ▶ Samia BOUZENAD
06 86 28 33 26
- ▶ Bernard HERAIL
07 88 62 64 44



Adhérez en ligne

Edito

DÉFENDRE NOS VALEURS DÉMOCRATIQUES, DÉFENDRE LES TRAVAILLEURS, C'EST VOTER ET FAIRE VOTER CONTRE LE RASSEMBLEMENT NATIONAL !

Le choc, malheureusement prévisible, du score historique obtenu par l'extrême droite lors des élections européennes a été éclipsé par l'annonce précipitée et dangereuse du président de la République entérinant la dissolution de l'Assemblée nationale.

Si, à l'échelle européenne, la progression de l'extrême droite est très préoccupante, l'équilibre des forces au sein du Parlement européen ne devrait pas être remis en cause profondément.

En France, la situation peut être toute autre au soir du second tour des législatives. C'est un saut dans l'inconnu pour notre démocratie. Et notre rôle à la CFDT est de tout faire pour la protéger et la défendre. C'est pourquoi la CFDT, fidèle à son histoire, engagée dans son combat contre les idées de l'extrême droite, se mobilise une nouvelle fois de toutes ses forces. La CFDT, avec ses partenaires du Pacte du pouvoir de vivre, fera tout

jusqu'au 7 juillet afin d'éviter que l'extrême droite arrive au pouvoir.

À l'heure où des défis majeurs doivent être relevés, où le réchauffement climatique bouleverse les équilibres environnementaux, économiques et sociaux, où les inégalités affaiblissent notre cohésion sociale, il faut nous engager pour la démocratie. Fidèle à sa ligne « ni neutre ni partisan », la CFDT prend ses responsabilités et appelle ses adhérents, tous les travailleurs à aller voter et à voter contre l'extrême droite, c'est-à-dire à voter pour TOUS les candidats autres que RN. En effet, outre le danger pour notre démocratie, les candidats d'extrême droite portent la vision d'une société repliée sur elle-même qui se mettrait au banc de l'Europe. De plus, les évolutions journalières de leur programme populiste et démagogique montrent qu'il s'agit d'une impasse dangereuse dont les travailleurs seraient les premières victimes.

Petit Verbatim à méditer de Jean-Philippe Tanguy vice président du RN :

« L'État verse 300 millions d'euros pour le service public postal. On peut très bien trouver un arrangement en reportant cela sur Amazon ou autre. »

Ne pas jeter sur la voie publique.



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00 - www.cfdtsf3c.org
Maquette / Mise en page : Rachid BELMAHI



CSE SAISON 4 : LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC)

I. Les ASC, c'est quoi ?

Il s'agit des aides, mesures et prestations qui bénéficient aux postiers et à leur famille, aux stagiaires et postiers retraités.

Elles ont pour objet l'amélioration des conditions de vie et de travail des bénéficiaires, elles sont accessibles sans discrimination et sans contrepartie du travail.

Elles sont gérées aujourd'hui par une instance paritaire le Comité d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales (COGAS).

- ▶ **Les loisirs, les sports, les vacances,**
- ▶ **La culture,**
- ▶ **La restauration collective et conventionnée (cantines),**
- ▶ **La solidarité, la parentalité, la jeunesse.**

Sont exclus du périmètre :

- Les mesures relatives aux accords sociaux (Ex : accord relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap, amélioration vie pro/vie perso des postiers aidants ...),
- Les aides au logement, qui relèvent d'obligations légales et/ou d'accords internes

II. Quels impacts pour les postiers avec l'arrivée des Comités Sociaux et Économiques d'Établissement (CSEE) ?

Les changements liés à la mise en place des Comités Sociaux et Économiques (CSE) à La Poste auront des impacts majeurs.

- Les 32 CSEE prendront la responsabilité et les attributions en matière d'ASC,
- Les CSEE choisiront de subventionner, ou non, les associations,
- Chaque CSEE aura un budget ASC propre.

Cette évolution nécessite la mise en place d'une transition entre la gestion actuelle et la gestion de l'offre future qui est détaillée dans un accord.

☑ **Chaque postier devient acteur du changement au travers de sa représentation dans les 32 CSE d'établissement et du CSE central.**

☑ **Votre vote pour votre CSE d'établissement déterminera les représentants du personnel qui prendront une part active aux décisions, aux choix et aux orientations en matière d'ASC notamment.**



III. Une transition garantissant le maintien et la continuité de l'offre en matière d'Activités Sociales et Culturelles :

▶ **Transition et accompagnement :** La continuité de la gestion et des prestations sera sécurisée grâce à un accord d'accompagnement pour la transition vers la gestion des ASC par les CSEE.

▶ **Maintien de l'offre ASC :** La Poste assurera la gestion des ASC Jusqu'au 31/12/2024, garantissant le maintien de l'offre existante sans évolution.

▶ **Gestion directe des ASC par les CSEE : À partir de 2025, les CSEE géreront directement les ASC locales,** permettant ainsi d'offrir une offre plus proche des besoins des postiers.

▶ **Budgets dédiés :** Chaque CSEE disposera d'un budget ASC local dédié. La contribution patronale aux ASC sera de 2,46% de la masse salariale de La Poste, plus 3,5M€ par an.

▶ **Choix des associations à subventionner :** Les CSEE auront la liberté de choisir de subventionner ou non les associations, permettant une adaptation aux besoins locaux des postiers.

▶ **Protection de la solidarité :** Des budgets spécifiques seront alloués aux associations identifiées, protégeant ainsi les actions de solidarité envers les postiers.

▶ Ces garanties visent à assurer une gestion efficace et adaptée des ASC, tout en protégeant les intérêts et le bien-être des postiers.

IV. Quelle communication entre postiers et direction ?

L'introduction des CSE à La Poste aura un impact significatif sur la communication entre les postiers et la direction.

- **Transparence** : le CSE agira comme un canal de communication principal entre la direction et les postiers, pour améliorer la diffusion des informations.

- **Confiance et engagement** : une communication ouverte et efficace via le CSE pour renforcer la confiance des postiers.

- **Médiation** : le CSE servira de médiateur et de porte-parole pour les postiers, sur des sujets variés allant des conditions de travail au bien-être au travail.

Une approche collaborative et de nouvelles stratégies pour s'assurer que la communication est performante et inclusive.

- ▶ **1€ action sociale = 1€ versé aux postiers**
- ▶ **Des offres en phase avec les besoins des postiers (focus groupe pour déterminer vos attentes)**
- ▶ **Des budgets dédiés au soutien des associations identifiées pour protéger la Solidarité envers les postiers.**

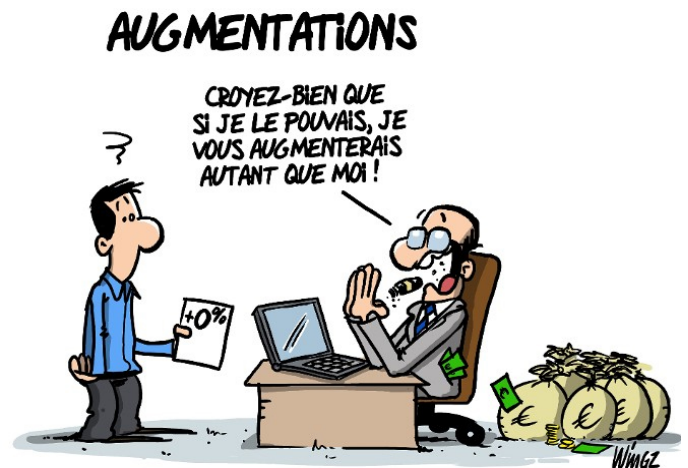
- ▶ **Chaque postier devient acteur du changement au travers de sa représentation dans les CSEE**
- ▶ **Une approche collaborative et de nouvelles stratégies pour s'assurer d'une communication performante et inclusive.**

PART VARIABLE ET REVALORISATION SALARIALE

En d'autres temps, la revalorisation salariale dépendait d'une part **du niveau de l'appréciation** et d'autre part du positionnement dans la distribution statistique de la rémunération de la fonction de rattachement. Quant à la part variable, l'attribution de cette dernière **était conditionnée à l'atteinte des objectifs**.

Une grande majorité des managers respecte ces principes et nous ne pouvons que nous en féliciter. Toutefois, un certain nombre d'entre eux ne les appliquent pas et c'est ainsi que des collaborateurs ont vu **leur part variable significativement amputée avec des objectifs atteints voire dépassés** et une augmentation salariale réduite au strict minimum soit le plus souvent se résumant à l'augmentation générale prévue par l'accord salarial en vigueur pour les catégories concernées.

Encore plus inacceptable, d'autres ont eu non seulement une part variable escamotée et, comme évoqué précédemment, une augmentation ridicule sans avoir eu d'entretien d'appréciation.



La CFDT ne peut que dénoncer ces pratiques arbitraires qui tendent à s'amplifier et qui décrédibilisent la bienveillance mise en valeur par La Poste. N'hésitez pas à demander des explications si vous êtes concernés.

LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DE LA POSTE EN QUESTION

La presse s'est récemment faite l'écho des propos du patron de la CDC, Éric Lombard, devant la Commission des Affaires Économiques du Sénat par rapport aux

missions de service public dévolues à notre Groupe : service postal universel, accessibilité bancaire, aménagement du territoire et distribution de la presse.

Ces missions seraient aujourd'hui trop lourdes et deviendraient intenable par rapport à la situation financière actuelle de La Poste et notamment son niveau d'endettement.

Si ce débat n'est pas nouveau, il convient de le situer dans le contexte du nouveau pacte d'actionnaires depuis que le projet Mandarine a été mis en œuvre : la CDC est en effet devenue actionnaire majoritaire en détenant 66 % du capital du Groupe La Poste et en tant que gestionnaire avisé, se doit de veiller à la rentabilité de son investissement.

Si nous entendons la très légitime préoccupation de la CDC, la CFDT rappelle que le coût de ces missions ne

sont que **partiellement compensées par l'État**, et qu'il est **dangereux de remettre brutalement en cause** ce qui fait historiquement **l'ADN de La Poste**, entreprise à laquelle les Français sont très attachés, la désignant « entreprise essentielle ». **La CFDT, qui a soutenu le projet Mandarine, réaffirme la pérennité du modèle économique de Groupe intégré**, faisant ainsi jouer à plein la solidarité inter-branches, dans un contexte économique fluctuant. Au moment où l'évolution des missions de services universels est discutée à Bruxelles, au moment où le Pays traverse une zone de turbulences au niveau politique, **la CFDT n'hésite pas à le dire : le service public postal a un coût, mais il n'a pas de prix !**



BRÈVES

CONGÉS D'ÉTÉ 2024

Nous vous rappelons que la Direction nous incite fortement à poser trois semaines de congés entre le 15 juillet et le 31 août.

Parfois, des Monsieur ou Madame « Plus » demandent à leurs collaborateurs de prendre 4 semaines ! Ne vous en déplaise Monsieur ou Madame Plus, non seulement vos initiatives ne sont pas conformes aux recommandations de La Poste mais de plus vous prenez le risque d'engendrer un mécontentement ne pouvant qu'être néfaste à l'entreprise.

N'hésitez pas à alerter vos représentants CFDT, si vous constatez de tels comportements de la part de votre hiérarchie.

FUTURS CSE

La CFDT remercie chaleureusement les collègues qui ont fait le choix de candidater sur nos listes CSE en vue des élections professionnelles.

Nous rappelons pour ceux qui le souhaitent qu'ils ont également la possibilité de nous rejoindre en devenant Représentants de Proximité.

En effet, il n'est pas obligatoire de figurer sur une liste pour exercer cette mission.

Contactez-nous si vous êtes intéressés !

UNE VISITE DE SITE FRUCTUEUSE !

Une visite de site a été dernièrement effectuée sur le Lemnys. Une occasion pour les représentants du personnel au CHSCT d'échanger de manière constructive avec nos interlocuteurs du siège. Différents points ont pu être évoqués .

- Les problèmes récurrents de température dans certains bureaux ont été constatés et ils ont fait l'objet d'un retour aux services généraux

- Un bureau a été pointé comme présentant des problèmes de renouvellement de l'air , ceci résultant d'une pose récente de cloison. Nos interlocuteurs se sont engagés à faire des analyses et à proposer une solution pérenne : un réaménagement de l'espace sera probablement à prévoir

- Des problèmes liés à la fermeture des fenêtres ont également été signalés

La CFDT se tient à vos côtés pour répondre à des problématiques très concrètes liées à votre environnement de travail !

ENFIN LES VACANCES !

Nous vous encourageons à faire le plein d'énergie, à vous reposer à bien prendre soin de vous, et profiter de vos proches.

A la rentrée, soyez assurés que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la mise en place des CSE !

La CFDT vous souhaite un très bel été 2024 et de très bonnes vacances !